ACCUEIL DES PERSONNES NÉCESSITANT UN AMÉNAGEMENT SPÉCIFIQUE

Company name practices : IMS LUXEMBOURG

Activity sector practices : Activités de services administratifs et de soutien

Company category practices : Fondation, Association, ONG

Description of the action practices

L'accueil des personnes nécessitant un aménagement spécifique lors des événements organisés par l'IMS Luxembourg a été encouragé par l'ajout, dans le formulaire d'inscription, d'un champ intitulé "Besoin d'un aménagement spécifique", dans lequel la personne peut préciser la nature de ses besoins.

Une visite des lieux des événements avec un ergothérapeute de l'association Adapth pour vérifier l'accessibilité a également été mise en place. La première a eu lieu fin septembre 2013. Elle a permis de confirmer l'accessibilité et de préciser les aménagements nécessaires pour l'accueil de personnes en situation de handicap : fléchage depuis le parking réservé et cales sous les portes. L'ergothérapeute a également suggéré l'ajout de la rubrique mentionnée plus haut.

Context practices

L'IMS Luxembourg organise régulièrement des événements, et le plus souvent dans des lieux accessibles aux personnes en situation de handicap. Porteuse de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, l'IMS Luxembourg prône la diversité dans l'ensemble de ses actions. Il semble évident que notre association se doit de donner l'exemple et de faire connaître ses engagements en la matière.

Approach practices

Une personne du groupe de travail de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg a fait état de l'existence du service offert par l'association Adapth. L'idée d'une visite du lieu a été prise immédiatement. Une autre personne volontaire de ce groupe de travail a effectué la visite avec l'ergothérapeute et a transmis les recommandations. L'ensemble du processus a été réalisé en moins d'un mois.

Objectives practices

L'objectif est triple :

- offrir une égalité dans l'accueil de tous les participants des événements organisés par l'IMS Luxembourg ;

- s'assurer de l'accessibilité et des possibilités d'aménagement des lieux de nos événements ;

- communiquer sur la possibilité d'aménagement spécifique afin d'encourager l'inscription de personnes nécessitant un besoin en ce sens.

Impact practices

Dès la mise en place de la rubrique dans le formulaire d'inscription, une personne en situation de handicap s'est inscrite. En ayant identifié le besoin et le contact de la personne, le Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg a pu accueillir cette personne dans les meilleures conditions. Lors des événements suivants organisés par l'IMS Luxembourg, l'accessibilité des lieux a été systématiquement vérifié.

« To do practices »

Oser entamer la démarche et prendre contact avec des structures spécialisées par exemple, Adapth permet d'avoir un premier état des lieux.

« Not to do practices »

Eviter de s'imaginer que la démarche est inutile et que tout un chacun peut se rendre compte de l'accessibilité ou non d'un lieu. Aussi simple puisse-t-elle paraître, la visite par un ergothérapeut peut apporter des données complémentaires et représenter le point de départ d'une politique plus large d'accueil de personnes nécessitant un aménagement spécifique.